

# FORMATION BAC PRO SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES



Le titulaire de ce bac pro organise les services destinés à mettre en valeur les territoires ruraux : services à la personne, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme. Il conçoit une offre de services adaptée aux populations rurales.

Il travaille comme intervenant dans des associations d'aide à domicile, des organismes publics ou des entreprises privées.

## DURÉE

- En 2 ans après une classe de seconde générale et technologique ;
- Intégration possible après une classe de première ;
- Après un CAP ou un CAPa ;
- En 3 ans après une 3e.

## POUR QUI ?

Jeunes intéressées par l'accompagnement, les soins et les services à la personne mais aussi plus largement par les services aux populations (animation, accueil, tourisme, institutions publiques, gendarmerie).

## PRÉ-REQUIS

Être motivé par une formation associant enseignement général et professionnel et pratique sur le terrain, avoir une sensibilité pour le travail avec les autres.

## OBJECTIFS

- Découvrir les métiers du secteur des services ;
- Acquérir savoirs et savoir faire afin de répondre aux besoins des personnes.

## DIPLÔME OBTENU

Bac pro de niveau 4.

## DÉBOUCHÉS

Le titulaire du Bac Pro est un employé qualifié amené à exercer des tâches de service polyvalentes afin d'assurer le confort et le bien-être des personnes dont il s'occupe. Son champ d'activité, axé sur le relationnel et le soin aux personnes, s'étend de l'accompagnement des personnes à l'hébergement et à la restauration, au tourisme, au développement local. Il est amené à exercer ses activités dans des secteurs variés :

- Santé / social ;
- Personnes dépendantes ;
- Petite enfance ;
- Accueil, encadrement, animation ;
- Tourisme ;
- Développement local.

## PROGRAMME DE FORMATION

### Les modules d'enseignement généraux :

- Langue et culture étrangère (anglais) ;
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi ;
- Culture scientifique et technologique (Mathématiques, Informatique et Communication – Physique Chimie – Connaissance du monde vivant).

### Les modules d'enseignement professionnels en Seconde :

- Les besoins de la personne, les structures et les organisations des services aux personnes, le confort des personnes.

### Les modules d'enseignement professionnels en Première et Terminale :

- Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux, contexte des activités de service, organisation du travail d'une équipe, communication en situation professionnelle, accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne, conception d'une offre de services.

### Les modules spécifiques à l'établissement :

- Un module d'approfondissement professionnel (MAP) permet d'aborder une spécificité professionnelle liée au territoire ;
- Deux modules d'Enseignement à l'Initiative de l'établissement (EIE) permettent de proposer des projets pédagogiques d'ordre social, culturel, professionnel (Seconde : l'heure du conte ; Terminale : orientation et préparation aux concours).

